

CHAMBARON SUR MORGE



infos

FINANCES

LES EXCELLENTES CONSÉQUENCES DE LA
CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE

ASSOCIATIONS

UN PREMIER CONTACT RÉUSSI

URBANISME

ÉVOLUTION DU PLU À LA MOUTADE

TRAVAUX

RÉFECTION RUE DU STADE À CELLULE

ÉCOLES

INSCRIPTIONS EN COURS POUR LA
RENTÉE

ENVIRONNEMENT

SUCCÈS DU NETTOYAGE DE
PRINTEMPS

INTERNET

WIFI 63 INSTALLÉ SUR LA
COMMUNE



ACTUALITÉ BUDGET





La couverture de ce bulletin, annonce la couleur du fait marquant de ce premier trimestre, pour notre jeune commune de Chambaron sur Morge . La date du 11 avril 2016, marquera à tout jamais, le vote de notre premier budget, et ce à l'unanimité (voir page 11)

Le rendez-vous était pris, et nous étions impatients de vous présenter concrètement ce que nous avons pu observer lors de notre année de travail et des perspectives financières que nous avons réalisées en préparant notre commune nouvelle. Nous pouvons vous le dire, la réalité dépasse même nos attentes.

Oui, nous sommes fiers de vous présenter un budget sincère, avec des bases solides, qui vont nous permettre de travailler en toute sérénité. Attention, cela ne veut pas dire que nous devons baisser la garde. Nous sommes conscients et restons vigilants et prudents, la situation est saine, mais nous ne sommes pas non plus ,devenus riche comme crésus du jour au lendemain. La commune nouvelle nous apporte un confort dont beaucoup de communes aujourd'hui souhaiteraient disposer.

En premier lieu, des économies sur notre fonctionnement chiffrées à 15 000 € pour cette année dues au simple fait d'unir nos contrats (assurances, logiciels informatiques, contrôles de sécurité obligatoire, maintenance défibrillateurs et extincteurs,...) mais aussi la multiplication des groupements de commandes (gaz – 23%) et une politique communautaire, que nous soutenons, beaucoup plus favorable à la mutualisation du matériel et des moyens (entretien des stades mais aussi espace floral) pour ne citer que ces exemples.

Pour ce fonctionnement, nous sommes en mesure de maintenir, et même renforcer, les services que nous vous proposons.

Des investissements que nous n'avions pas prévus et qui pourront être réalisés dès l'obtention des subventions. Pour cela nous avons acté un programme équilibré sur nos bourgs avec une opération commune de voirie et trottoirs (voir détail page 13). Des investissements qui devraient être fortement subventionnés grâce à l'aide (versement de réserves parlementaires chiffrées à environ 40 000 €) de notre Députée Mme Christine Pires Beaune que nous remercions pour son accompagnement et son soutien.

Cela, sans recourir au final à l'emprunt synonyme d'endettement, et en maintenant des taux d'imposition identiques à ceux de 2015.

Enfin pour conclure sur ce sujet, deux éléments comparatifs que toutes et tous comprendront aisément. Dans le cas où chaque commune serait restée indépendante et pour disposer du même budget nous aurions dû compenser par une augmentation d'impôt de 11 % pour la commune de Cellule et de 15% pour la commune de La Moutade, tout est dit.

Deuxième sujet d'envergure traité pendant ce trimestre la politique associative, avec des décisions fortes à la hauteur du respect que l'équipe municipale porte à ses associations (voir page 19) La première rencontre de nos forces vives associatives, s'est déroulée dans un esprit d'ouverture, d'échanges, de convivialité et d'équité.

Mesdames et Messieurs, un village sans association est un village sans vie. Nous avons la chance de disposer de 25 associations sur Chambaron sur Morge aussi diversifiées que dynamiques qui vous proposent tout au long de l'année des festivités. Leur récompense est que vous répondez présents aux activités et manifestations qui vous sont proposées mais aussi de vous investir et rejoindre une de nos associations.

Nous avons besoin de vous.

Vous pourrez découvrir toutes les autres informations et travaux des commissions communales dans les pages de ce bulletin car la vie de notre commune au quotidien est très rythmée et dense mais, de cela, personne ne se plaindra.

Lorsque vous lirez ces pages deux manifestations viendront juste de se terminer : l'accueil de nos amis italiens de Saracinesco et la dixième grande évocation de la Celluloise et je ne doute pas de la réussite de ces journées.

.../...



Un rendez vous très important en mai et juin avec nos matinées citoyennes où nous espérons vous voir nombreuses et nombreux (page 14) pour cela, une simple inscription en mairie.

Un dernier mot pour notre CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) toujours présent et qui après un an de travail vous donne rendez-vous en septembre pour sa journée solisport imaginée, conçue et organisée, par le CMJ. Une expérience forte et inoubliable pour ces futurs grands.

Du côté de l'intercommunalité 2016 prépare le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI voir page 9) proposé et entériné par l'Etat qui va voir la fusion des communautés de communes « Volvic Sources et Volcans », « Limagne d'Ennezat » et « Riom Communauté » au 1er janvier 2017 soit un bassin de vie de 31 communes et quelques 64 000 habitants, un an est laissé aux élus pour préparer ce futur et imposant blocaffaire à suivre

Pour Riom Co la vie continue et après quelques vagues, ce que nous souhaitons et attendions depuis maintenant, une quinzaine d'années est arrivé. La prise de compétence de la petite enfance est aujourd'hui une réalité permettant d'apporter un ballon d'oxygène à la crèche des petits volcans (voir page 9) située sur notre commune.

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver toutes ces informations en temps réel sur notre nouveau site alimenté par nos deux experts Marc et Nicolas que nous remercions au passage, pour l'excellent travail réalisé.

Pour terminer toute l'équipe municipale tenait à vous remercier toutes et tous pour votre confiance. Une nouvelle dynamique est en marche, restons solidaires les uns des autres et construisons notre commune de manière que celle-ci soit un gage d'avenir pour nos enfants qui demain prendront la relève Pour cela vous pouvez compter sur une équipe solidaire, à votre écoute, et totalement investie dont le seul but est de veiller au respect de l'intérêt général, tout en développant le mieux vivre ensemble afin « que nous partagions demain », dans les meilleures conditions.

Encore une fois merci à vous toutes et tous et ensemble nous serons plus forts pour défendre et faire respecter à « l'extérieur » l'identité de notre commune et la cause de Chambaron sur Morge

Bien Cordialement
Philippe Gaillard



Bonjour à toutes et à tous,

Le 1er budget de Chambaron-sur-Morge est voté, il est largement commenté dans ce bulletin. Il conforte mon idée qu'il fallait s'engager pour protéger nos finances.

Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts pour les contribuables de Chambaron-sur-Morge, mais je tiens tout de même à préciser que les feuilles d'impôts seront impactées par les différents postes qui y figurent et dont nous ne sommes pas maîtres (SBA, Conseil Départemental etc).

En ce qui me concerne, mon analyse est la suivante : la fable de Lafontaine que chacun connaît « La Cigale et la Fourmi » a toujours été pour moi un guide, aussi

je crois que si ce budget nous réjouit, pas d'euphorie, il nous incite à une grande prudence. N'oublions pas que 2017 sera une année de grands mouvements, fusion des EPCI, Présidentielles, Législatives. Qui peut dire que les engagements de l'Etat aujourd'hui seront ceux de demain ?...

C'est ma façon d'être avant-gardiste, qui me conduit à dire vigilance, ce n'est pas être pessimiste mais réaliste, car effectivement prévoir c'est se protéger.

Nous sommes les précurseurs d'un nouveau découpage de base territoriale, nous savons que tout prêt de chez nous, des collègues s'engagent aussi. C'est une nécessité pour survivre, mais je redis encore, prévoyance prudence et économie.

Allons à l'essentiel et à l'indispensable.

Selon Alexandra DAVID-NEEL (1868-1969) : « tout est impermanence sauf l'impermanence ».

Marie-Pierre LORIN, Maire délégué de La Moutade



Vie pratique



Mairie de Chambaron sur Morge
 5 place de l'église
 63200 Chambaron sur Morge
 email : contact@mairiechambaronsurmorge.fr
 site internet : <http://mairiechambaronsurmorge.fr>



Mairie déléguée de la Moutade
 5 place de l'Église
 63200 La Moutade
 Téléphone : 04 73 97 20 43
 Télécopie : 04 73 97 20 43

Mairie déléguée de cellule
 3 place de la Résistance
 63200 Cellule
 Téléphone : 04 73 97 21 74
 Télécopie : 04 73 97 28 23

Les services techniques sont assurés par :

services administratifs

Béatrice Liponne
Emmanuel Leblond



services administratifs

Joëlle Baudrillard
Isabelle Duchâtel



services techniques

Laurent Bastère
Denis Vexenat
Philippe Gauvin



services techniques

Marina Floret
David Bouty



services écoles

Agnès Martin
Catherine Ben Brahim



services écoles

Michèle Busselot
Nathalie Bernier
Luc Enreille



service animation

Mathieu Bouquet
Maxime Thiallier



Les numéros utiles

Gendarmerie Combronde / Aigueperse	04 73 97 10 05 / 04 73 63 60 12	
Pompiers	Urgence - 18	SEMERAP (eau potable) 04 73 15 38 38
S.A.M.U.	Urgence - 15	Trésor Public 04 73 64 49 40
ERDF (raccordement)	09 69 32 18 11	Sous préfecture de Riom 04 73 64 65 00
ERDF (dépannage)	09 72 67 50 63	GRDF (dépannage) 08 00 47 33 33

Nos représentants nationaux, régionaux et départementaux

- Assemblée nationale - Député circonscription **Christine Pires Beaune**
- Sénat - Sénateur du Puy de Dôme **Michèle André**
- Préfecture Puy de Dôme - préfet **Danièle Polvé - Montmasson**
- Sous Préfecture Riom - Sous préfet **François Valembois**
- Conseil régional Rhône Alpes Auvergne - Président **Laurent Wauquiez**
- Conseil départemental du Puy de Dôme - Président **Jean Yves Gouttebel**
- Conseil départemental Puy de Dôme - Conseiller local **Jean Philippe Perret / Stéphanie Flori Dutour**
- Communauté de communes - Président **Pierre Pécoul**
- Communauté de communes - représentants **Philippe Gaillard / Marie Lorin / Laetitia Nestrigue**



Intervention Sapeurs pompiers

La sollicitation opérationnelle du SDIS 63 (service départemental d'incendie et de secours) a considérablement augmenté. Aux côtés des missions obligatoires des sapeurs-pompiers, un grand nombre d'interventions sont effectuées au bénéfice de la population sans qu'elles relèvent de l'urgence. C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration du SDIS 63 a voté une délibération prévoyant que les interventions sans caractère d'urgence feraient l'objet d'une facturation. Ces mesures concernent :



Destruction des nids d'hyménoptères (guêpe, frelon, bourdon...)

Cette mission ne sera plus assurée sur le domaine privé. Les requérants seront invités à contacter les entreprises privées compétentes (HDA, Ménétrol). La destruction de ces nids sera maintenue à titre gratuit sur le domaine public.

Ascenseurs bloqués

En dehors de tout caractère d'urgence, les requérants sont invités à contacter la société de dépannage selon les règles affichées en cabine. A défaut, le SDIS intervenant en carence des sociétés compétentes procédera à une facturation.

Réflexe en cas d'accident sur une canalisation GRTgaz



En cas d'accident sur une canalisation, voici les effets possibles :

- Projections de terre, pierres et autres éléments présents dans le sol,
- Bruit intense,
- Déflagration (onde de surpression avec dégâts significatifs associés de type bris de vitre),
En cas d'inflammation, intense chaleur émise par le rayonnement de la flamme

En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz de haute pression, nous vous rappelons les règles de conduite à tenir,

sans fuite apparente :

- Même si le revêtement semble touché, ne remblayez pas. La canalisation est fragilisée et peut se détériorer rapidement en fonction des conditions d'exploitation.
- Prévenez GRTgaz, au numéro du Centre de Surveillance Régional.

Attendez l'arrivée des techniciens de GRTgaz qui se déplaceront pour expertiser les dégâts et prendre les premières mesures.

avec une fuite apparente :

- Ne tentez pas de stopper la fuite
- En cas d'inflammation, ne tentez pas d'éteindre la flamme
- Interrompez les travaux, coupez les moteurs des engins et interdisez toute flamme, étincelle, ou point chaud aux alentours de la fuite,

Eloignez toute personne du lieu de la fuite

Téléphonez immédiatement aux pompiers, gendarmerie, police

Puis téléphonez n° d'urgence vert précisé sur votre compte rendu de chantier, 24h/24 et 7jours/7, ou au numéro du Centre de Surveillance Régional

Attendez à distance la venue des secours et des techniciens GRTgaz

APPEL D'URGENCE

▶ N° Vert 0 800 24 61 02

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Informations...(suite)



Le pack d'ampoules LED GRATUIT

Objectif
EcoEnergie

Réduc'Light© est un **pack de 6 ampoules LED GRATUIT**, financé par un Programme de réduction de la consommation d'énergie sur l'éclairage, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), créé par la loi POPE en 2005.

La distribution d'ampoule LED est une action éligible aux CEE. À ce titre, en collaboration avec Objectif EcoEnergie, la commune de Chambaron sur Morge met en place une **campagne de distribution de packs d'ampoules LED gratuits**, sous certaines conditions, en échange de la récupération des CEE afférents à cette action.

Un kit complet Réduc'Light© installé vous permettra de **réduire votre facture d'énergie** : une **ampoule LED consomme jusqu'à 10 fois moins** qu'une ampoule à incandescence pour le même rendu lumineux. Sur une année, cela représente une économie non négligeable sur votre budget électricité (+80 €/an).

Notre **Programme Light©** est entièrement financé par **Objectif EcoEnergie** et la livraison des kits est aussi prise en charge par notre structure.

Le kit Réduc'Light© comprend :



4 ampoules LED, culot E27
Rendu Lumineux : **470 Lumens**
Consommation : **7 watts**
Marque : **VTAC**
Longueur: **10,8 cm**
Diamètre : **6,0 cm**
Tension: **220/240v**
Durée de vie : **20 000h**
Blanc chaud : **2700k**



2 ampoules LED, culot E14
Rendu Lumineux : **470 Lumens**
Consommation : **6 watts**
Marque : **VTAC**
Longueur: **10,4 cm**
Diamètre : **3,7 cm**
Tension: **220/240v**
Durée de vie : **20 000h**
Blanc chaud : **2700k**

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier du Programme Réduc'Light© et recevoir votre pack de 6 ampoules LED gratuit, veuillez vérifier les conditions de revenus maximum sur le site indiqué ci-dessous.

Inscriptions

Tous à vos claviers dans la période d'inscription du 01 au 30 juin, passez ce délai il sera trop tard !

Bienvenue sur le site de la Mairie : www.mairiechambaronsurmorge.fr

Un ordinateur + 3 clics pour être sur le site :

internet / google / www.mairiechambaronsurmorge.fr

Les nouvelles circulent vite ! Il nous paraît donc important de rappeler à chacun d'entre vous que la meilleure source pour connaître la dernière information sur votre commune : **c'est le site**. Tous les jours Nicolas Stéphant pour Cellule et Marc Captier pour la Moutade se couchent tard ou se lèvent tôt pour transcrire le contenu des informations de façon simple.

Maintenant, à vous d'utiliser au quotidien cette information, faites le !





Nouvelle commune : carte grise - changement de domicile



La nouvelle commune qui doit posséder son propre nom : **Chambaron sur Morge**, nécessite un changement d'adresse pour chacun des administrés, suivant la normalisation précisée dans le dernier bulletin de janvier 2016.



Carte Grise

Comme annoncé dans le bulletin du mois de décembre 2015, pour les cartes grises : les services des Mairies vont mettre au service des administrés, un système de regroupement en Mairie qui prend en charge le transfert à la sous-préfecture pour un traitement groupé. Cette mise en place a été organisée directement avec Monsieur le sous-préfet

L'unique période sera du 23 au 26 mai 2016.

Vous devez venir en mairie avec :

- ◆ une photocopie recto / verso de votre carte grise
- ◆ une demande de certificat d'immatriculation dûment signée "cerfa n°13750*03"
- ◆ une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité recto/verso ou le permis de conduire (pour les femmes mariées avec nom d'épouse à défaut copie du livret de famille en plus)
- ◆ la photocopie d'un justificatif de domicile à votre nom
- ◆ une enveloppe timbrée avec vos coordonnées au tarif en vigueur

En plus des éléments ci-dessus, pour les anciennes immatriculations 0000XX63 automatiquement actualisées avec la nouvelle immatriculation, vous devez joindre un chèque bancaire au tarif en vigueur indiqué sur le site internet : carte-grise.org, à l'ordre de la régie de recettes - Sous Préfecture de Riom.

Internet : installation du Wifi sur Cellule et La Moutade



Le conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Poste ont lancé l'opération WIFI 63. Chambaron sur Morge a fait la démarche pour obtenir des points d'accès gratuits à internet par wifi accessible 24h/24h et tous les jours de la semaine. En grande partie financé par la Poste et le Département, la commune prendra en charge l'abonnement annuel de 345 €.

C'est sur les murs en façade des Mairies de Cellule et de La Moutade que ces bornes ont été installées. Elles sont en service depuis cette semaine pour permettre à nos habitants de se connecter gratuitement au réseau wifi : depuis la place de la Résistance jusqu'au parking de la salle Paul Gaillard à Cellule et la place de l'Eglise ainsi que le parking de la salle du Domaine à La Moutade. Pure coïncidence, l'enlèvement récent des cabines téléphoniques a laissé la place à la WIFI, un nouveau service public offert, ouvert sur des moyens beaucoup plus en relation avec notre temps. Depuis longtemps, cette démarche est beaucoup appréciée des touristes qui traversent nos territoires

Envoyer un courriel à un ami ? Partager la photo d'un moment inoubliable sur les réseaux sociaux ? nombre de nos jeunes, qui vivent dans notre commune, accomplissent ces actes simples de la vie quotidienne avec leur téléphone ou leur tablette. Jusqu'à présent, en dehors de chez eux, ils n'avaient pas à leur disposition un réseau gratuit et sécurisé pour se connecter.



Informations...(suite)

Des aides pour rénover votre logement



En effet, sous certaines conditions, les habitants de Riom comme tous les habitants du territoire de Riom Communauté peuvent prétendre à des aides du PIG pour, entre autre, **créer, rénover ou mettre aux normes les réseaux de leur maison** (15 ou 25% sur le montant HT des travaux, fournis et posés par des artisans et dans un plafond de travaux subventionnables de 20 000 € H.T.).

Les conditions sont d'être propriétaire occupant, d'avoir un revenu fiscal inférieur à un certain montant en fonction de la composition familiale et d'avoir un logement de plus de 15 ans. Les aides attribuées le seront aussi en fonction de l'enveloppe disponible au niveau de Riom Communauté.

Les habitants de Chambaron sur Morge peuvent donc prendre contact avec moi pour voir s'ils rentrent dans les conditions et je les accompagnerai dans le montage du dossier de subvention.

J'attire votre attention sur le fait que le programme finit le 31 mars 2017. Il faut donc que les dossiers des propriétaires soient déposés avant cette date, sachant qu'ils ont ensuite 3 ans maximum pour réaliser les travaux.

Christine CHAUMEIX

Chargée de Mission PIG

service habitat 04 73 67 11 00

Les 3 pins proches du cimetière de Cellule

La faute à la chenille processionnaire, les 3 pins à côté du cimetière ont pris une allure étrange. Cette coupe a été faite simplement pour rendre accessible de façon mécanique, la chasse à la chenille processionnaire dont sont infectés ces arbres, mais aussi avec la volonté de ne pas dépouiller l'endroit de toute végétation. La sécurité au travail interdit aux employés de dépasser certaine hauteur sans habilitation et sans nacelle. La location d'une nacelle représentant un coût conséquent que nous ne souhaitons pas voir dans les budgets de la commune. Bien entendu, nous cherchons des opportunités pour les remplacer définitivement en plantant d'autres essences.



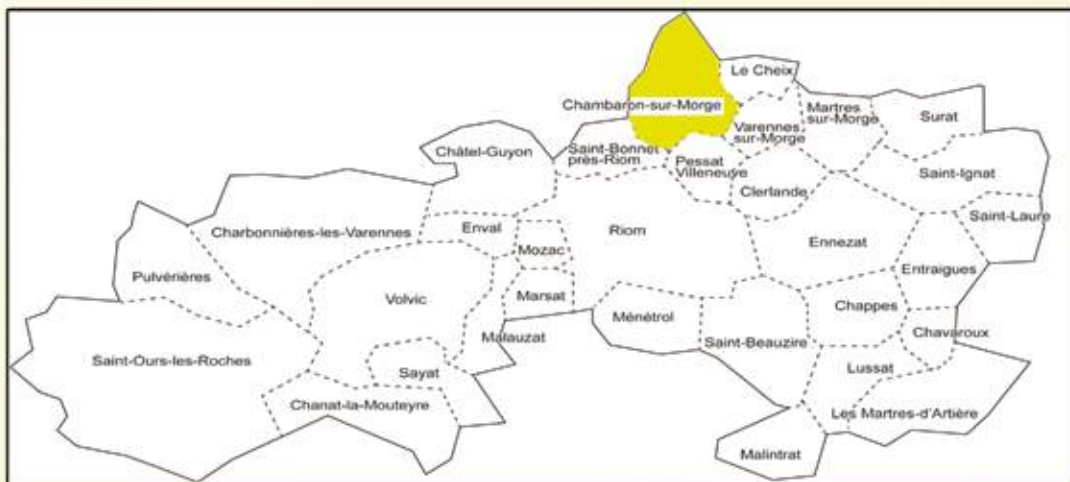
Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous-mêmes (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. La survenue d'effets sanitaires n'implique donc pas nécessairement un contact direct avec les insectes. Ces poils, très légers et fragiles, se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée et peuvent être emportés par le vent. Lorsque le poil se brise, dès le premier contact, la substance urticante et allergisante qu'il contient, se libère provoquant des démangeaisons très vives. Ces irritations se caractérisent par des érythèmes ou des éruptions prurigineux accompagnés parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques.

Nous profitons de ce message pour demander aux propriétaires privés de prendre en compte la mesure de ce danger pour la santé publique et de faire le nécessaire.



Nouveau territoire pour 2017

Carte nouveau territoire et bassin de vie communautaire au 1er janvier 2017 issu du Schéma Départemental de Coopération intercommunale (SDCI)



31 communes et environ 64 000 habitants, des niveaux de compétences obligatoires, différentes à harmoniser au 1er janvier 2017.

Communes classées en nombre d'habitants (pop municipale insee 2013) :

1 Riom	18 675	12 Charbonnières-les-vareennes	1 627	22 St-Laure	633
2 Châtel-Guyon	6 131	13 Chambaron sur Morge	1 605	23 Entraigues	623
3 Volvic	4 425	14 Chappes	1 595	24 Le Cheix sur Morge	620
4 Mozac	3 817	15 Enval	1 368	25 Les Martres sur Morge	613
5 Ennezat	2 440	16 Marsat	1 225	26 Surat	558
6 Sayat	2 187	17 Malauzat	1 112	27 Pessat-Villeneuve	541
7 Les Martes d'Artières	2 119	18 Malintrat	1 042	28 Clerlande	517
8 Saint-Beuzire	2 109	19 Chanat-la-Mouteyre	944	29 Chavaroux	479
9 St Bonnet-près-Riom	2 075	20 Lussat	910	30 Varennes sur Morge	413
10 St-Ours	1 657	21 St- Ignat	829	31 Pulvérières	397
11 Ménétrol	1 628				

Petite enfance

Depuis mars 2016, la compétence petite enfance est devenue communautaire.

Aujourd'hui si vous souhaitez inscrire votre enfant en crèche, les dossiers doivent être transmis et envoyés uniquement au guichet unique de Riom Communauté à l'adresse suivante :

Guichet unique : Relais assistants maternels 04 73 67 97 39
3 rue du 19 mars 1962
63200 Riom



Une commission d'attribution des places statuera sur votre demande en fonction de critères déterminés et une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.

La prise de compétence par Riom Co signifie que les administrés du territoire des 10 communes de Riom Co peuvent faire leurs demandes dans toutes les structures d'accueils existantes sur le territoire (crèche de Riom, Mozac, petits volcans à Cellule...)

Pour cette dernière un conventionnement avec Riom Co est mis en place pour l'acquisition de 12 berceaux car la structure est gérée bien entendu par l'AGD Le Viaduc.

Donc sur notre commune toujours deux possibilités d'accueil pour vos enfants :

- La Crèche les petits volcans du Viaduc à Cellule mais aussi
- Les assistantes Maternelles au nombre de 9 sur Chambaron sur Morge.



Civisme et autres obligations...

Bruits de voisinage



Afin de faire face aux nuisances sonores, les occupants d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur tels que perceuses, raboteuses, tondeuses, tronçonneuses.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.**

Les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h00 à 12h00.**

Élagage des arbres et des haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Le domaine public routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage.... des arbres situés sur les propriétés riveraines.



Brûlage des déchets



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est également interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets à la déchetterie.

Les poubelles

La propreté de la commune est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui accumulent chaque semaine des sacs poubelles après avoir ramassé les détritus jetés par terre par des citoyens peu scrupuleux. Il suffit d'un minimum de discipline de la part de chacun pour garder notre commune propre en permanence. Sans oublier, les conteneurs poubelle qui s'entassent sur le trottoir ou les bas coté de la route en-dehors des heures de ramassage. Pour ces habitants responsables mais récalcitrants, nous leur demandons juste un peu de civisme.



Les trottoirs et accotements



L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Tous les riverains sont invités à intervenir régulièrement pour que trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.

Divagation et déjections canines

Un arrêté municipal interdit toute divagation des chiens, seuls et sans maître, sur la voie publique communale. Malgré des campagnes répétées d'information et de communication, le problème des déjections canines qui jonchent nos trottoirs et nos espaces verts demeure récurrent. Par désinvolture ou par manque de civisme, certains propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, et surtout, ne ramassent pas. C'est le constat quotidien. Notre commune souhaite amener les propriétaires de chiens à être plus respectueux des trottoirs et des espaces publics.





2016 : Nouvelle commune, premier budget

Compte administratif 2015	Dépenses	Recettes	Écart
Fonctionnement	976 313.99 €	1 144 135.07 €	167 821.08 €
Investissement	259 040.86 €	599 915.66 €	340 874.80 €
Total du budget	1 235 354.85 €	1 744 050.73 €	508 695.88 €

Premier budget ambitieux de la commune nouvelle de Chambaron sur Morge voté à l'unanimité.

Une grande première pour les élus : après un long travail de préparation et d'explication préalable, le budget fondateur a été voté en Conseil Municipal du 11/04/16.

C'est une fondation solide pour notre commune nouvelle.

Le législateur a en effet prévu que les communes nouvelles créées au plus tard le 1er janvier 2016, bénéficient du dispositif d'exonération de la baisse de la dotation forfaitaire.

Cette dotation serait donc maintenue pour trois ans et correspondrait à la somme des dotations perçues par chacune des anciennes communes l'année précédant la création de la commune nouvelle.

De plus, les communes nouvelles dont la population est comprise entre 1 000 et 10 000 habitants bénéficieront également d'une majoration de 5% de leur dotation forfaitaire.

Ces mécanismes permettront à notre commune nouvelle de se doter de ressources supplémentaires facilitant l'émergence des projets de territoire ayant présidé à la création de Chambaron sur Morge et à son unité.

Taux d'imposition :

Les taux des taxes locales (habitation, foncier bâti et non bâti) demeurent inchangés par rapport à 2015 ; le lissage des taux sur 12 ans se fera à partir de 2019.

La pression fiscale par habitant est inférieure à la moyenne départementale soit 257.88 €.

Pour Cellule, Pontmort et Saulnat : taxe d'habitation: 10.83 %, taxe du Foncier bâti: 15.86 %, taxe du Foncier non bâti: 87.45 %.

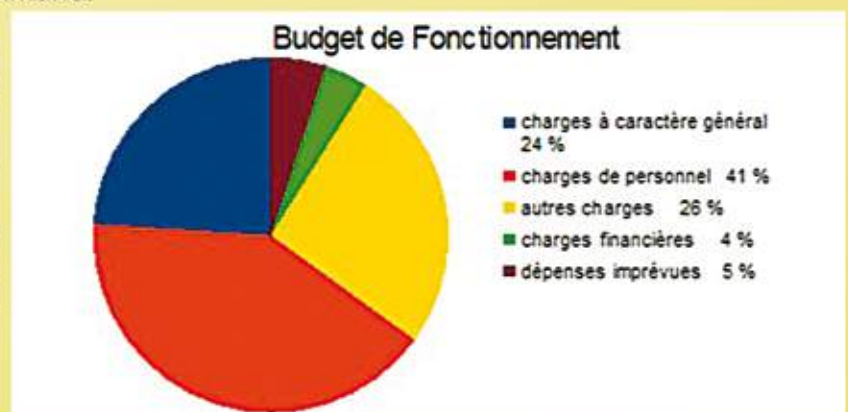
Pour La Moutade : taxe d'habitation : 13,95 %, taxe du Foncier bâti : 24,39 %, taxe du Foncier non bâti: 107,71 %.

Budgets primitifs 2016 :

Le budget primitif 2016 a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale exposés dans la charte de la nouvelle commune.

Le budget ainsi que les taux d'imposition des 3 taxes ont été votés et approuvés à l'unanimité le 11 avril 2016 sous la présidence de Philippe Gaillard, maire de la commune.

Le budget global pour l'année 2016 s'élève à 1 744 643.14 € partagé en 1 067 576.14 € de fonctionnement et 677 067.00 € d'investissement.





Finances...(suite)

Une motivation : préparer l'avenir

- ◆ répondre à la nécessaire mutualisation des moyens. Les contrats mutualisés nous permettent d'économiser cette première année environ 15 000 € et d'enregistrer une baisse de 23% sur le gaz avec un groupement de commande élargi.
- ◆ assurer les projets d'investissements et continuer à offrir des services aux populations. La situation financières des 2 communes historiques aurait dû se dégrader du fait des baisses drastiques des dotations de l'État. Cette perte aurait représenté 46 000€ en 2016 pour les 2 anciennes communes.

Dans le même temps, les dépenses obligatoires d'entretien du patrimoine sont incontournables. Nous avons débuté des travaux importants concernant la mise au norme et le renforcement des réseaux rue du stade et rue de l'Europe. Ces travaux subventionnés à 37 % s'élèvent à 710 000 € sur 2 ans. Nous avons également des projets importants de voirie dans les 4 bourgs.

- ◆ Maintenir les taux d'imposition. C'est dans cette perspective que le budget primitif 2016 de la nouvelle commune a été construit. Il faut donc veiller à chaque dépense. Ces efforts permettent de maintenir un niveau d'investissement convenable tout en conservant une fiscalité raisonnée (pour les mêmes investissements il aurait fallu augmenter entre 11 et 15% les impôts), tels sont les objectifs de cette nouvelle municipalité.
- ◆ anticiper l'évolution de notre périmètre intercommunal. En effet, la Communauté de Communes de RIOM CO est obligée par la Loi à se regrouper avec d'autres Communautés de Communes pour atteindre une taille supérieure.

Les communes nouvelles bénéficieront des mêmes mécanismes (pas de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et augmentation de 5 % de la dotation globale) pendant trois ans. Mais l'avenir fiscal au-delà de ce délai reste incertain et nous devons anticiper sur les années à venir en ayant toujours pour objectif une gestion rigoureuse de nos finances.

Avant même que ne surviennent ces restrictions budgétaires, les communes fondatrices de Chambaron sur Morge ont toujours eu une gestion responsable, avec une visibilité à long terme.

La nouvelle équipe municipale aura à cœur de poursuivre cette politique.

Urbanisme

PLU de La Moutade

Une révision a été engagée sur le PLU de la Moutade lors du précédent mandat, et reste à finaliser.

Aujourd'hui avec la fusion des deux communes, la commission d'urbanisme poursuit le travail engagé précédemment. Malgré un très bon travail sur cette révision, le commissaire enquêteur a relevé plusieurs commentaires sur certaines zones. Afin de répondre au mieux aux attentes de nos administrés, la commission se doit de compléter ce travail par un regard plus profond en prenant en compte les nouvelles orientations du schéma de cohérence territorial avant une approbation en conseil municipal.

AFU du Clos de Lachamp

La commission se réjouit de l'avancement des travaux sur cette nouvelle zone d'habitation de notre commune. Nous envisagerons la rétrocession de cette zone lorsque l'ensemble des permis de construire seront réalisés, sachant que trois terrains font l'objet d'une réserve foncière et ne seront pas bâtis dans l'immédiat. Afin de garantir la sécurité de chacun et dans un souci d'équité la commune prend en charge l'éclairage public dans sa partie fonctionnement et ce dès à présent.





Traverse rue du Stade et rue de l'Europe à Cellule



Longtemps annoncée, la première tranche rue du Stade est lancée. Un axe très fréquenté dont le degré d'usure imposait une réfection. Nous voilà investis, pour la bonne cause, d'un chantier qui va nous tenir en haleine durant minimum 4 mois, jusqu'à sûrement créer quelques perturbations dans le flux routier. Une habitude à prendre puisqu'à la même époque l'année prochaine 2017, la deuxième tranche rue de l'Europe sera concernée de la même manière. Ces travaux consistent en une reprise des réseaux : remplacement des conduites d'eau potable, réfection des réseaux d'assainissement avec un séparatif des eaux usées et pluviales, dissimulation des câbles électriques et téléphone sans oublier la gaine pour la fibre ainsi que la pose de nouveaux candélabres d'éclairage public. Le montant des travaux s'élève à 710 000 € avec des subventions à hauteur de 37%, le reste étant à la charge de la commune.

Sécurisation rue du Stade : fossé bouché et rétrécissement

Sur la gauche à l'entrée EST de Cellule, un fossé longe la rue du Stade sur une longueur de 120 mètres et empêche les piétons de circuler en toute sécurité. Profiter des importants travaux de réseaux pour boucher ce fossé est devenu une priorité. Un drain et des gros cailloux de pouzzolane recouverts par une pellicule de gravier va permettre une libre circulation à nos passants mais aussi permettre à nos écoliers de se rendre à l'école en toute sécurité pour un montant de 6 000 €. Dans cette même continuité, à partir du n°6 de la rue jusqu'au bourg où il n'existe pas de trottoir, un rétrécissement de la chaussée sera mis en place pour réaliser un passage protégé pour les piétons, marqué au sol par une bande lumineuse et signalé par des plots réfléchissants.



Nous devons enlever le passage surélevé pour permettre cette opération. Il sera remplacé par un rétrécissement de la chaussée avec passage alterné qui aura pour conséquence de ralentir les voitures pour la traversée du bourg, à proximité des écoles.

Rue Saint Anne à Cellule : Coussins berlinois



Autre objectif de diminution de vitesse à l'approche des écoles, prochainement des coussins berlinois vont être installés dans la rue Sainte Anne avec une zone 30. Enlevés rue de l'Europe, ces coussins berlinois ont été conservés dans l'attente de repérer le bon endroit pour les poser. Dans notre profession de foi (élection Celluloise), il avait été décidé de mettre en exergue la sécurité dans l'environnement de nos écoles.

Rue des Écoles à La Moutade : parkings et sens de circulation

Les 3 places de parking rue des Ecoles seront supprimées pour être remplacées par environ 10 places marquées sur le parking derrière la garderie. En haut de cette même rue, un panneau « obligation de tourner à droite » sera installé sur l'accès à la place. Sur cette place, des bandes rétro réfléchissantes seront mises sur les pierres pour les signaler.

Travaux proposés à la commission FIC du Conseil Départemental

Souvent répétés mais ô combien important ! des projets prévus dans les tablettes respectives de chacune des communes séparées étaient loin d'être réalisables sur ce mandat. Avec des finances en hausse grâce à la fusion de nos communes en commune nouvelle, le projet a pu être déposé au Conseil Départemental dans le cadre du FIC. Une manne importante tellement le bien fondé de cet aménagement est une nécessité pour notre commune. Le montant prévisionnel de 123 000 € comprend les aménagements suivants :

- réseaux et trottoirs rue de Lachamp à la Moutade
- réfection des trottoirs des 2 côtés sur toute la longueur de la rue des Lilas à Pontmort.
- aménagement de la traverse de la Moutade à Saint Myon
- aménagement trottoir rue du Lavoir à Saulnat



Les résultats des commissions et les différentes autorisations du Conseil Départemental devraient nous permettre de commencer les travaux au plus tôt fin de cette année voire début 2017. La réserve parlementaire demandée, devrait nous permettre d'être subventionnés à hauteur de 50%. L'autre moitié du financement sera prise en charge par la commune.



Environnement et vie durable

Journée citoyenne : Ensemble pour améliorer son cadre de vie

L'équipe municipale lance la Journée citoyenne : une journée de mobilisation citoyenne, avec les habitants bénévoles, pour réaliser divers travaux pour améliorer leur cadre de vie.

Journée citoyenne vise à mobiliser les habitants autour d'un même projet : améliorer leur cadre de vie. Cette initiative favorise la communication entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort.

Durant une matinée, les habitants bénévoles se réuniront pour rendre certains chemins plus carrossables, en bouchant les plus gros trous. Une action utile à tous.



La Journée citoyenne aura lieu pour :

- ◆ Cellule samedi matin 21 mai
- ◆ La Moutade samedi matin 04 juin

Tous les habitants volontaires, quels que soient leurs âges et leurs compétences, sont les bienvenus.

Jardin familial



La commune met à disposition des habitants, un jardinet complètement clôturé d'environ 30 à 40 m², inoccupé, situé sur le côté gauche de la résidence des Volcans quand on arrive depuis l'impasse. Un passionné peut ainsi s'adonner au plaisir du jardinage grâce à cette parenthèse de verdure pour cultiver des légumes ou même des fleurs.

Ce lot sera attribué à la première personne qui se présentera à la mairie pour en prendre possession.

Protection contre les pesticides

Dans le cadre de la protection physique adaptée, il est recommandé d'éviter le traitement des cultures avec des pesticides, proches des habitations le dimanche.

Une sage proposition pour une cohabitation sereine et paisible entre tous les citoyens d'un même village.



Civisme et autres obligations...

Décharge sauvage de déchets verts



Dans le terrain communal des noyers et sur le chemin qui conduit de Saulnat à Saint Bonnet près Riom, à la hauteur des limites communales, impressionnantes décharges sauvages à ciel ouvert interpellent les promeneurs mais aussi, les automobilistes. Ces déchets verts déposés pratiquement sur le bord du chemin dans une parcelle appartenant à un propriétaire, représentent fort justement l'expression sauvage d'une minorité de personnes nuisibles pour la dégradation de la nature.

Non, notre commune ne cautionne pas cette pratique qui relève à notre sens du vandalisme aggravé. Il ne peut pas exister d'endroit pour utiliser positivement votre fâcheuse tendance à salir la nature avec l'abandon de vos déchets, hors des lois républicaines. Au contraire, nous ferons tout pour travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie et la justice, afin de disposer de sanctions plus conséquentes devant cette incivilité.



La sécurité routière aux abords des écoles



Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels. La présence d'enfants (difficilement repérables, comportement imprévisible...) demande des précautions particulières et les va-et-vient des parents associés à un stationnement difficile et sauvage de leurs véhicules entraîne des besoins en sécurité accentués. Visible par ses couleurs éclatantes et sa hauteur, le Totem en forme de crayon est conçu spécialement pour signaler les abords des écoles. Avec ses 3,00 m de haut, il est visible de très loin, sympathique et l'air coquin, chaque crayon tient une pancarte comportant un message tourné vers l'automobiliste qu'il ne laisse pas indifférent.

Longtemps souhaités, récemment implantés, trois crayons imposants, vont faire leur apparition aux abords de nos écoles : rue du Stade juste avant la salle polyvalente, devant la mairie et rue Sainte Anne. Ces crayons d'une forme très ludique,

réalisés spontanément et offert gracieusement par Eric Montel entreprise de charpente et menuiserie sur notre commune, ont une prestance qui ne laisse personne insensible et curieux. Unique, magnifique et visible de loin, ces crayons sont la solution pour responsabiliser les automobilistes dans les zones sensibles que sont les écoles.

Un message différent sur chacun des crayons, choisi par les élèves des deux écoles et la commission sécurité, sont là pour accentuer la présence des crayons. Juste un petit clin d'oeil à Anne et Sandrine qui ont usé de leur talent pour écrire ces messages sur chacune des ardoises. Devant cette réalisation qui laisse beaucoup de monde pantois, l'équipe municipale tient publiquement à remercier Eric pour son dévouement et sa générosité.

Une signalisation du même type pourra être envisagée à proximité de l'école de la Moutade si la commission sécurité le juge pertinent.

Devant l'École Marius Pourtier

Depuis quelques temps la circulation devant l'école Marius Pourtier rue saint Anne est problématique aux heures d'entrée et de sortie des élèves due à un stationnement anarchique.

Nous vous demandons donc de ne plus stationner le long des grilles de l'école mais seulement sur le trottoir opposé.

D'autre part pour modérer la vitesse et sécuriser les abords de nos écoles des crayons géants seront installés et des messages seront visibles sur des ardoises. Pour information, ce sont vos enfants qui ont choisi ces messages. De plus, rue Sainte Anne des coussins berlinois seront prochainement installés

La sécurité est l'affaire de toutes et tous et nous comptons sur vous pour respecter ces consignes.

Merci pour vos enfants

Les commissions affaires scolaires et sécurité



Affaires scolaires et jeunesse

École Publique



Votre enfant est né en 2013 et vous souhaitez qu'il soit scolarisé pour la prochaine rentrée. Rien de plus simple en respectant les indications suivantes.

Les inscriptions ont lieu dès maintenant pour la rentrée scolaire de septembre 2016 à la mairie aux horaires habituels d'ouverture. Merci de vous munir des documents qui vous seront demandés :

- livret de famille
- carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile,
- document attestant que l'enfant a bien reçu tous les vaccins obligatoires pour son âge ou d'un justificatif stipulant d'éventuelles contre-indications.

À l'issue de ces démarches, la mairie vous délivre un certificat d'inscription. Pour finaliser l'inscription de votre enfant, vous devrez prendre rendez-vous, avec la directrice de l'école, munis du certificat d'inscription.



Affaires scolaires et jeunesse...(suite)

Tickets sport d'Avril



Comme vous en avez désormais l'habitude, la ville de Chambaron sur Morge a mis en place ses traditionnels « tickets sport » lors des vacances de Pâques. Plus de cent inscriptions se sont écoulées sur les dix jours de vacances comprenant une douzaine d'activités diversifiées.

Les enfants ont pu goûter aux joies des activités physiques et sportives en utilisant les infrastructures de la commune avec plusieurs sports collec

tifs tels que le Handball, le basket mais aussi le base-ball ; artistique avec l'acrosport ou encore de raquette avec le tennis.

Les enfants se sont également initiés à d'autres activités organisées à l'extérieur de la commune. Ainsi l'escalade a ponctué le début de semaine encadré par un professionnel agréable et compétent, mais aussi l'équitation.

Puis les enfants se sont retrouvés à Kizou (Parc de jeu pour enfants), et au soccer de Riom.

Enfin, les activités physiques de pleine nature ont aussi été mises à l'honneur lors de deux journées. En effet, les enfants ont participé à une randonnée pédestre d'une quinzaine de kilomètres en passant dans les quatre hameaux ou villages constituant Chambaron sur Morge (Cellule-La Moutade-

Pontmort-Saulnat), puis les VTT se sont substitués aux baskets lors d'une journée mémorable à arpenter les sentiers et dévaler les pistes aménagées à la découverte de nouveaux horizons où l'on revient les jambes lourdes mais des images plein la tête..

Je tiens à remercier les parents pour le covoiturage et qui par ce biais permettent d'accroître le panel d'activités.

Les prochains tickets sport sont prévus en Juillet pour 3 semaines.

Mathieu Bouquet (Educateur sportif)



Chantier jeunes



Un chantier jeunes a été mis en place durant la seconde partie des vacances de Pâques.

L'objectif initial était de peindre les mains courantes du terrain de football « Angel Rech », une première partie a été effectuée par nos jeunes apprentis, la finalisation devrait se faire lors des vacances de Toussaint.

Mathieu Bouquet

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) École Saint Exupéry

Activité mise en place pendant les TAP avec les enfants de l'école St Exupéry de La Moutade.

Le 12 Février le comité de jumelage est venu à la rencontre des enfants. Au programme comptines et mimes en Italien et dégustation de Panettone.

Un grand merci à Catherine et Marie-Ange, pour leur présence chaque mardi aux Taps pour l'activité jeux de société.

Les enfants ont encore montré leur esprit inventif, pour le carnaval afin de que cet après-midi du 7 avril soit pleinement réussi. Ils ont confectionné Mr Carnaval

L'école Saint Exupéry a organisé le défilé dans les rues de La Moutade





TAP (Temps d'Activités Périscolaires) École Marius Pourtier

Les temps d'activités périscolaires se sont déroulés à l'intérieur car nous étions en période hivernale et le temps n'était pas propice à des actions extérieures

Les activités de cette 4ème session étaient : préparation du spectacle, sport d'opposition, hockey et course d'orientation. Tous les élèves étaient présents le lundi pour préparer le spectacle. Tous les enfants de l'école Marius Pourtier sont impliqués dans ce projet, ce qui est une grande satisfaction.

Les deux sports collectifs ont été bien appréciés par les enfants. Respect du camarade, respect des règles de jeux et de sécurité, tolérance ont été les mots d'ordre de cette session et nous ne pouvons que féliciter les enfants pour leur comportement et leur implication.



Quand nous avons parlé course d'orientation certains enfants étaient « déboussolés ». Nous avons abordé les choses en douceur avec un petit travail sur carte simplifiée. Apprentissage des points cardinaux et se repérer dans l'espace ont été les objectifs principaux de cette session. Plus les semaines ont passé et plus les enfants ont apprécié la course d'orientation car ils ont découvert un sport où ils peuvent avoir de la liberté ce qui les rend plus autonomes.

Pour nous localiser nous avons travaillé sur la commune de Chambaron sur Morge. Cette session s'est déroulée dans la bonne humeur et nous avons senti les élèves soudés sur les projets proposés, que ce soit sur la course d'orientation ou le spectacle.

L'équipe des sports est fière du travail accompli et de l'engagement des enfants qui appliquent les valeurs du sport.

Les CMJ en action...

Nous nous réunissons depuis le 20 Avril 2015, afin de vous proposer notre journée liant solidarité et sports.

Après 6 réunions, ce projet se précise et nous permet de vous présenter notre travail . Dans une ambiance détendue, chacun de nous a pu apporter ses idées qui ont toutes été retenues. Il était important pour nous tous de trouver des activités vous permettant de passer un bon moment avec nous.

Des équipes mixtes, de 5 participants, seront constituées le jour même, par tirage au sort, et se rencontreront autour de 5 sports différents. Nous avons également souhaité associer cette journée sportive à des actions solidaires dont 2 ont été validées :

- La récolte de bouchons pour le TELETHON ;
- Une collecte de vêtements pour une association..

Buvette et bonne humeur seront au rendez-vous et nous espérons que vous aussi.

Journée Solisports
Le 17/09/2016 Stade de Cellule
10h-18h Angel Rech
Ouvert aux jeunes de 10 à 16 ans

Tennis
Football
Basket
Danses
Rugby

5 sports en équipe

Solidarité
Ne jetez pas vos bouchons, apportez les
162 kg de bouchons à battre
+
collecte de vêtements pour une association



Vie sociale, associative et culturelle

Folklore, l'édition 2016 se prépare



Cette année, nous avons le plaisir de vous communiquer le nom du groupe ou plutôt des groupes qui seront accueillis à Chambaron sur Morge.

Un écart de culture s'invite sur la commune déléguée de Cellule :

- ◆ l'Asie avec la Corée du sud les « Nongak danse » ils manient à la fois danse, musique, théâtre et rituel social, le Nongak est un élément fondamental de l'identité rurale en Corée. La venue de la troupe Nongak de Gangneug entre dans le cadre de l'année de la Corée du sud en France.



- ◆ l'Afrique : et les « Bassaris et dialonkés » du Sénégal. Une chance unique de rencontrer deux ethnies de la province de Kédougou, sur les plateaux du Sénégal Oriental. Préservés par leur isolement géographique, les « fils du caméléon » ont développé une culture riche et originale, rythmée par les saisons .

Nous vous attendons donc le jeudi 21 juillet 2016 à partir de 18h30 sur le parking de la salle polyvalente « Paul Gaillard » pour un spectacle inoubliable.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mairie de Chambaron sur Morge pour découvrir le programme

CCAS de Chambaron sur Morge

Nous avons encore la chance d'exister grâce à la création de notre commune nouvelle et nous en sommes tous ravis. Forts d'être ensemble, chacun de nous prend ses marques dans cette nouvelle approche. Sous la présidence de Philippe GAILLARD et la vice-présidence de Marie LORIN, cette nouvelle configuration du CCAS rassemble maintenant 18 personnes sur nos 4 villages, toujours composée d'élus et de civils.

Depuis le mois de février, nous avons choisi ensemble un programme de diverses actions qui vont vous être proposées au cours de cette année.

- ◆ des actions économiques achats groupés : fuel (avril), bois (juin), granulés (octobre) feront bénéficier nos administrés de réelles économies ;
- ◆ des actions de solidarité : la vente de brioches en faveur de l'ADAPEI (octobre)
- ◆ des actions pour le confort de la vie de nos citoyens : code de la route en 2 sessions (septembre/octobre) ; atelier mémoire et équilibre pour nos aînés (un sondage va être adressé auprès de ceux dont l'âge oscille entre 70 et 90 ans). Le calendrier des animatrices étant très chargé, il nous imposera, nous le pensons, d'attendre 2017

La proposition d'achat groupé de fioul, lancée en avril dernier a obtenu un très vif intérêt puisque 23178 litres de combustible ont déjà été distribués sur l'ensemble de notre commune.



Nous conservons néanmoins nos deux entités pour nos communes d'avant 2016, désireux de rester proches des personnes ayant des dossiers sensibles et confidentiels à l'étude.

Notre budget nous permet encore, grâce à la commune nouvelle, de pouvoir offrir, par le biais de ces 2 entités, de belles journées en fin d'année et pour nos enfants et pour nos aînés

Les cartes-cadeaux offertes au 1er né d'une famille et pour les villages de Cellule, Pontmort et Saulnat seront reconduites

Une sympathique équipe ou règne la bonne humeur, composée de personnes qui s'investissent avec leur coeur pour répondre à toutes vos questions de vie au quotidien. Nos secrétaires de mairie, vos premiers interlocuteurs, sont présents à nos côtés pour nous faire part de vos attentes.

A très bientôt



Les Balades du Journal



En avant première :

Le journal de la montagne organise la balade du journal. Celle-ci aura lieu sur notre commune de

Chambaron sur Morge le dimanche 9 Avril 2017.

Nous recherchons entre 70 et 80 bénévoles pour cette manifestation d'envergure qui peut accueillir jusqu'à 2500 personnes, si vous souhaitez faire partie de cette aventure, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dès maintenant.

Une réunion d'information aura lieu le **jeudi 16 juin à 20h salle Morge sur la commune déléguée de la Moutade.**

Associations...

Les associations communales



Le lundi 25 avril 2016, restera la date de la première rencontre de tous les présidents et présidentes d'association de notre commune de Chambaron sur Morge. Conviées à la demande de la commission communale, ce fut l'occasion pour les 25 associations de faire connaissance en toute convivialité mais surtout de présenter son association.

Après ce tour de table qui a d'ailleurs permis de se rendre compte de la richesse et de la diversité du tissu associatif existant sur notre commune, Laetitia Nestrigue adjointe aux associations a expliqué la politique et les orientations prises par

la municipalité et de manière générale les soutiens qui seront apportés au monde associatif à savoir :

- ◆ Soutien logistique avec la mise à disposition gratuite des salles communales pour les manifestations (sous certaines conditions) mais aussi la mise en place d'une réunion annuelle pour anticiper et harmoniser ces différentes manifestations afin de créer un planning et avoir une visibilité de toutes les manifestations organisées.
- ◆ Soutien logistique avec la mise à disposition des moyens de communication site internet mais aussi bulletin municipal
- ◆ Soutien financier : avec le versement (sous certaines conditions) d'une subvention identique pour toutes les associations et ce dans un souci de respect de l'équité
- ◆ Soutien technique et humain : avec la désignation d'élus référents qui seront la « passerelle » entre les associations et la municipalité

Après un rappel sur la nécessité de respecter les différentes règles mises en place, Philippe Gaillard concluait cette réunion participative et riche en échanges en rappelant que toutes ces décisions prises par l'équipe municipale entraînaient un effort financier à la hauteur de l'importance et du respect que la municipalité avait à l'égard de son tissu associatif source d'une partie du dynamisme de notre commune et que ces efforts restaient possibles grâce à la création de notre commune nouvelle.

Les discussions ont pu se prolonger jusque tard dans la nuit autour du traditionnel verre de l'amitié et d'un buffet « préparé maison » et pris en charge financièrement par les élus.



Associations...(suite)

Association des Parents d'Élèves RPI Le Cheix La Moutade

L'Association des Parents d'Elèves (APE) du RPI le Cheix – La Moutade organise depuis plusieurs années des manifestations destinées aux enfants des écoles. Les fonds récoltés sont consacrés à soutenir les projets des écoles.

L'année scolaire 2015-2016 a commencé avec un pique-nique de rentrée organisé le 26 septembre 2015 sur le parvis de la salle du Domaine à La Moutade. Cet événement était associé à la première journée des enfants organisée par le Foyer Rural de La Moutade. Plusieurs structures de jeux gonflables étaient installées en extérieur pour la plus grande joie des enfants. Un caricaturiste a fait le portrait de nombreux enfants tout au long de l'après-midi. Un moment de convivialité passé sous le soleil !

L'assemblée générale de l'APE s'est tenue le vendredi 9 octobre 2015 dans la salle de l'ancienne mairie au Cheix. Celle-ci a permis d'élire le conseil d'administration et le nouveau bureau. Stéphanie Kazmierczak a souhaité quitter son poste de secrétaire, elle reste néanmoins très active au sein de l'association. Le bureau est donc constitué comme suit : Yannick Louste (président), Anaël Lecomte (vice-président), Claire Captier (trésorière), Karine Faure (trésorière adjointe), Coraline Moreau (secrétaire) et Sylvia Marliac (secrétaire adjointe).

Le début d'année 2016 aura été riche d'événements avec :

- ◆ une vente de photos de classe et de photos individuelles des élèves des écoles. Cette année, c'est l'APE qui a pris en charge la vente des photos de classes. Elle a proposé aux parents, comme tous les ans, des photos de groupe et, pour la première fois, une photo individuelle des enfants ;
- ◆ une vente de plants de fleurs et de légumes, dont certains réalisés par les élèves de l'école du Cheix. La vente s'est déroulée le vendredi 29 avril de 16h30 à 19h sur la place de l'Eglise à La Moutade et dans la cour de l'école au Cheix. Les habitants des communes de La Moutade et du Cheix ont été invités à participer. Plus de 1600 plants de fleurs, légumes et plantes aromatiques ont été mis en vente. De quoi remplir potagers, jardins et balcons !
- ◆ le lendemain, samedi 30 avril, tous les enfants des 2 communes étaient conviés pour un après-midi sur le thème des Olympiades organisé autour de la salle du Domaine à La Moutade. La journée s'est poursuivie par un repas.



Pour terminer l'année, la fête des écoles se déroulera le vendredi 24 juin à l'école du Cheix.

Association des Parents d'Élèves RPI Cellule Davayat

L'APE des écoles de Davayat et Cellule organise deux manifestations d'ici la fin de l'année scolaire :



- ◆ **le bal des Brayauds le vendredi 29 avril**, bal traditionnel animé par les musiciens du Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy de Dôme. Les enseignantes des classes de PS au CE1 ont préparé des danses avec leurs élèves, les parents seront invités à y participer. L'APE tiendra une buvette et financera la participation des élèves au bal.
- ◆ **la fête des écoles le samedi 25 juin.**

L'APE financera également les sorties suivantes :

- bus et entrée au musée Mandet pour les élèves de CP, CE1 et CE2 le jeudi 28 avril.
- bus et entrée au musée Mandet pour les élèves de maternelle le jeudi 12 mai.
- voyage de 3 jours à Theix pour les élèves de CM1 et CM2 du 17 au 19 mai. (60% du budget pris en charge par l'APE)

Les membres du bureau tiennent à remercier parents, municipalités, enseignants pour leur participation à la vie de l'association qui permet ainsi à nos enfants d'effectuer toutes ces activités.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une bonne fin d'année scolaire.

École Sainte Philomène

Nous vous rappelons que la traditionnelle brocante organisée par l'APEL Sainte Philomène aura lieu le **29 mai 2016**. Pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner au 07 59 71 13 12 ou demander un bulletin d'inscription par mail à l'adresse suivante :

brocante.apel.cellule@gmail.com.



Les rues occupées seront la rue SAINT ANNE, l'Allée du PATURAL et le chemin des PATUREAUX. Merci aux riverains de bien penser à enlever leur voiture de la voirie dès le samedi 28. Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

Associations...(suite)



Cellule Tennis Club 1991 - 2016

Le samedi 11 juin prochain, le CTC soufflera ses 25 bougies. Une grande journée s'annonce !

Dès le matin, finales masculine et féminine du tournoi interne. A l'issue de cette compétition, inauguration du club-house qui a fait peau neuve pendant l'hiver.

L'après-midi, grande fête de l'école de tennis : les enfants et leurs parents sont conviés à participer par équipes de deux à un grand tournoi de double.

Cette activité est ouverte à tous les volontaires. C'est là une excellente occasion pour venir découvrir notre sport et notre club.



Le 15 juin, début du tournoi Open du CTC. Il se prolonge jusqu'aux finales qui auront lieu le 10 juillet.

Pour tous renseignements, le site du club : <http://www.tennis-cellule.fr>

A très bientôt

Antoine MORIN, Président
morin.antoine@orange.fr

AC/BC/SB (Alliance Combronde-Beauregard Vendon-Cellule-St Bonnet)



Les championnats auxquels ont participé nos 120 jeunes prennent fin et ils vont jusqu'à fin juin prendre part aux différents tournois organisés dans tout le département. Un grand nombre d'entre eux va passer le week-end de Pentecôte dans le Cantal pour le tournoi de Planèze. Plusieurs clubs professionnels y sont présents et cela devrait être un grand moment pour nos jeunes.

Si la saison n'est pas finie, nous préparons déjà la suivante. Nous engagerons bien entendu des équipes dans toutes les catégories et pourrons accueillir les enfants de 5 à 18 ans. Nous avons de nombreux éducateurs qui continueront à accompagner les jeunes mais nous sommes preneurs de nouvelles bonnes volontés. Si vous souhaitez nous aider dans cette tâche, n'hésitez pas à vous faire connaître. De plus, nous souhaiterions étoffer notre équipe de dirigeants. Là aussi si vous souhaitez vous investir à nos cotés vous serez le bienvenu.



Le 11 juin nous organisons notre tournoi à Combronde sur la journée.

Nous vous invitons tous à venir encourager nos jeunes pousses

La Celluloise



Le comité d'animation est toujours présent avec de nouvelles recrues ce qui fait plaisir.

La chasse aux œufs a réuni cette année 52 enfants petits et grands ; ils se sont bien éclatés et ont été récompensés à l'arrivée de la salle, par leur sachet de friandises ; pendant que les parents dégustaient de façon conviviale un petit apéritif dînatoire.



Le 07 mai a lieu la 10ème grande évasion de Cellule; évènement exceptionnel car 10 ans c'est énorme ! Nous vous demandons de venir nombreux pour ce record. Des animations vous attendent ainsi qu'une restauration sur place pour ceux qui le désirent.

Le 17 juin aura lieu la fête de la musique. La aussi, faites nous plaisir et venez participer.

Une autre festivité verra peut être le jour début septembre avec une autre association. Mais il est encore trop tôt pour vous donner les éléments. Ne vous inquiétez pas vous saurez tout en temps voulu.



Merci pour votre fidélité et au plaisir de vous voir à nos manifestations.

Ginette HALEY, Présidente



Associations...(suite)

Foyer Rural de La Moutade

Depuis l'assemblée générale du 11 octobre 2015 qui a vu Florian Bas reconduit pour une 6ème année dans ses fonctions de président, le Foyer Rural de la Moutade s'est montré très actif !

◆ La **Bourse de Noël**, fin octobre, a ravi une fois de plus déposants et acheteurs.

◆ Le rendez-vous mensuel des **Marches** a été, quant à lui, définitivement adopté. N'hésitez pas d'ailleurs à vous joindre au groupe de marcheurs chaque premier dimanche du mois (9h30, place de l'église à la Moutade).



◆ Fin novembre, à l'église, les enfants de l'école de la Moutade ont présenté quelques **Chants de Noël**. Le public a (re)découvert à cette occasion les chorales "Chœur Entre Notes" de Cellule et "Les Choris" venus de Clermont-Ferrand. La soirée s'est terminée autour d'un petit buffet (Salle Morge).

◆ Ce sont ensuite les **Soirées Jeux de Société** qui ont été testées et approuvées par les petits et les grands. Environ un vendredi par mois est donc dorénavant réservé à ce moment convivial et intergénérationnel (Salle Chambaron – dates à venir).

◆ Nouveauté également, la **Soirée Œnologie** (4 mars), a donné la possibilité à quelques participants de découvrir de délicieux vins d'Espagne.

◆ Le **Carnaval** a eu lieu cette année le 7 avril. Après avoir cherché et découvert Mr Carnaval dans nos rues, les enfants de l'école de la Moutade ont partagé un grand goûter (Salle du Domaine).

◆ La soirée **Couscous / Karoké** s'est déroulée le 9 avril avec une centaine de participants.

◆ Et enfin, un tout nouveau rendez-vous a été proposé il y a quelques jours : la **Bourse de Printemps** (16 et 17 avril).



Enchantée par la fréquentation de ces différentes manifestations, l'équipe du Foyer Rural est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux visiteurs ou bénévoles et vous donne rendez-vous le 18 juin pour la **Fête de la Musique !**

Infos : 06.24.58.11.67 / contact@foyer-rural-lamoutade.fr

Florian BAS, Président

Foyer Sportif et Culturel de Cellule



Cet été nous renouvelons notre activité ZUMBA, ouverte aux enfants à partir de 10 ans et adultes, avec Aurélie votre professeur.

Les séances auront lieu les mardis soirs à 20h00 dans la salle polyvalente Paul Gailard de Cellule, à partir du 5 juillet pour une période de deux mois. Les inscriptions sont prises maintenant par mail et paiement à la première séance. Le tarif est de 25€ par personne pour les deux mois (9 séances). Un minimum de 30 personnes inscrites est demandé. Le tarif baissera en fonction du nombre (maxi 50 personnes). En espérant que l'on rencontrera un nouveau succès, je compte sur vous pour vos inscriptions avec numéro de téléphone et mail. Je vous tiendrai au courant en juin, n'attendez pas le dernier moment.

Le PILATES Nouvelle activité à venir, tous les jeudis de 20h00 à 21h00 ou 20h30 à 21h30, du 22 septembre 2016 au 29 juin 2017. Nous faire connaître votre tranche préférée. Tarif pour 32 séances 110€. Il est impératif une inscription de 20 personnes minimum. Si plus, le tarif sera dégressif. Inscription à faire par mail uniquement.



Très cordialement à tous.

Dominique Pont, le Président de l'association

04 73 97 29 37 / 06 25 42 79 55 / dominique.pont@gmail.com

Associations...(suite)



Club des 3 Villages

Le Club a été créé en 1996....déjà 20 ans !!! Nous avons 50; 60; ou 70 ans !!! malheureusement beaucoup nous ont quittés et la relève ne se presse pas pour nous rejoindre ou prendre le relais... Nous sommes à l'écoute de tous et sommes preneurs des nouvelles propositions !!!

Depuis Janvier 2016, suite à la démission des président, trésorier et secrétaire, un nouveau bureau s'est constitué, afin de poursuivre l'activité et répondre à l'inquiétude de certains adhérents !

↳ En Janvier : vote du Nouveau Bureau

↳ Février, le 02 : REPAS à EFFIAT : Tête de veau et Morue Lyonnaise
Anniversaires Denise T, Gilbert B et Mireille P



↳ Février, le 09 : Mardi GRAS, journée INTER-GENERATIONNELLE 169 personnes !!! avec les enfants des deux Ecoles, leurs enseignants et animateurs, et pour la première fois, les assistantes maternelles avec leurs petits, les adhérents du club, le Maire qui ont partagé cet après-midi avec bugnes et concours de costumes... merci à tous ... Ce fut une journée extraordinaire ! Merci aussi à notre photographe LOUIS CROCHET pour les belles photos et ses articles dans la Montagne !

Anniversaire Nicole R

↳ Mars, le 8 : grenouilles et friture au pont de Piory, une rose est offerte à toutes les femmes à l'occasion de la journée de la Femme.

Anniversaire de Josiane BL

↳ Avril, le 3 un thé dansant avec l'orchestre José Pierre à Varenne, excellente ambiance, une grande famille !!!

Anniversaire de Liliane FL

↳ Mai : Un voyage dans LES GORGES de La LOIRE (FOREZ) est prévu le 31 mai. Il reste des places, si vous voulez en profiter : inscrivez vous avant le 10 mai !

Anniversaire Odette A, Guy B, Roger V,

↳ Juin, Juillet, le 5 Repas, Champêtre peut être en salle car le temps n'est pas toujours de la partie !!! là aussi venez nous rejoindre pour partager ce moment convivial... inscrivez vous avant le 24 mai !

Anniversaire Lucienne B



Le club restera fermé du 15 juillet au 1er septembre 2016.

Pour les mois suivants, des concerts, voyage en Andorre (complet), sorties à la journée sans oublier jeux divers, balade, photos souvenirs, Loto, un groupe d'amateurs de TAROT a vu le jour !!

Le club " LES 3 VILLAGES " se doit d'être à l'écoute de tous et répondre aux besoins des uns et des autres, ceci toujours avec un esprit d'amitié ! Nous espérons être rejoints par les nouveaux retraités, afin de mieux partager des moments, DE FAIRE ENSEMBLE, sur la commune de CHAMBARON sur MORGE.

La PRESIDENTE et les ADHERENTS du CLUB

La Chasse à La Moutade



◆ Samedi 25 juin : les chasseurs et agriculteurs se réunissent pour le chevreuil à la broche, à partir de 13h30, salle Le Domaine.

◆ Le 14 juillet, à 14 heures, salle Le Domaine : concours de pétanque en doublette réservé aux chasseurs et amis de la chasse. Lot à chaque participant. Buvette. Barbecue.

Réservation par téléphone au 06.89.29.83.87

Cordialement, Le Président



Associations...(suite)

Club des Aînés de La Moutade



S'il est une association qui a une couleur un peu différente des autres, c'est bien celle du Club des Aînés. Créée en octobre 1979, cette association réunit depuis près de 40 ans maintenant, les personnes qui, chacune à leur époque et à leur manière, se sont investies dans la vie du village. Le temps libre que leur offre maintenant la condition de retraités, leur permet de s'adonner à des activités plus tournées vers les loisirs : soirées jeux, repas empreints de convivialité, sorties diverses, voyages, activités multiples offertes par Générations Mouvement, (Fédération nationale à laquelle le Club adhère) mais le plus important est le lien social et surtout amical

ainsi établi, afin de faire face à l'isolement qui peut survenir à tout âge.

L'arrivée régulière de nouveaux adhérents, qui prennent le relais pour assurer le bon fonctionnement du Club, permet aux précédents de profiter de ce climat d'amitié en toute sérénité.

Mais faire partie des Aînés ne signifie pas regarder uniquement derrière soi. C'est aussi et surtout regarder devant soi. Pour 2016, un voyage au château de Vaux-le-Vicomte est prévu en juin et une soirée cabaret au Moulin Rouge à Paris en novembre.

Un projet de plus longue haleine est en préparation. Pour les 30 ans du Club, une expo photos, retraçant la vie de La Moutade avait été réalisée. Cette exposition sera présentée à nouveau mais après avoir été complétée avec des clichés d'archives ou récents de La Moutade mais aussi de Cellule, Pontmort et Saulnat, et ceci afin que jeunes et moins jeunes découvrent et construisent ensemble leur patrimoine Chambaronnais.

Ce sont les enfants d'hier, devenus les doyens d'aujourd'hui qui sont la mémoire vivante d'un village, mais, faire partie du « clan des Sages » c'est aussi garder l'esprit jeune, c'est faire des projets, c'est savoir apprécier et préserver l'ambiance chaleureuse et amicale des rencontres régulières ou ponctuelles.

Guy BROSSON, Président

Le Chœur Entre Notes



Après notre concert du 2 AVRIL en l'Eglise St Martin de VARENNES S/ MORGE concert qui a remporté un franc succès, les fans étaient au rendez-vous !

L'aventure continue avec l'organisation de notre stage annuel les 21 et 22 MAI à CHATEL MONTAGNE dans un magnifique chalet de la montagne bourbonnaise, stage qui se clôturera, l'après midi du 22 Mai, par notre participation au festival de chant choral organisé par le comité des fêtes de BELLERIVE / ALLIER .

Le 28 MAI nous serons en concert à PROMPSAT, invités par la chorale de ce charmant village

Pour terminer cette belle saison : notre concert annuel en l'église Ste Anne de CELLULE , le 10 juin à 20H30, avec la participation de la chorale "Ensemble en Choeur" de Clermont-Ferrand, CHAMBARONNAISES, CHAMBARONNAIS, VENEZ NOMBREUX, le meilleur accueil vous sera réservé par les 24 choristes du CHOEUR ENTRE NOTES, qui vous souhaitent ,d'ores et déjà, de bonnes et belles vacances d'été et vous donnent rendez-vous début septembre pour les répétitions du mercredi soir.

Au plaisir et à bientôt

Maguy DHERMENT, Présidente